## Informations complémentaires au schéma

La fenêtre est composée de quatre parties principales.

En 1 se situe le panneau d’édition de tâches. A la création d’une nouvelle tâche les champs sont soit vide soit rempli avec des valeurs par défaut (voire cahier des charges). Lorsque l’utilisateur clique sur le nom d’une tâche dans la liste, les informations de celle-ci sont reportées dans le panneau permettant une modification directe.

En 2 se situe la liste des tâches. Les tâches sont triées par ordre alphabétique dans chaque groupe.

En 3 se situe trois boutons rapides permettant de grouper les tâches. Les tâches d’un groupe peuvent être masquées à l’aide d’un clique sur la flèche devant le titre du groupe.

En 4 se situe une liste de filtres applicable à l’ensemble des tâches (masquage). Il est possible d’utiliser 4 filtres en sélectionnant un radiobutton dans la liste. On ne peut sélectionner qu’un seul choix à la fois.